

Point 05 – Contrat métropolitain avec la région Pays de la Loire pour la période 2015-2020

Intervention : Sandrine DUPORT-FLEURIMONT (St Herblain)

Madame la présidente, chers collègues,

Le contrat métropolitain pour les cinq années à venir entre notre métropole et la région des pays de la Loire est un acte politique important et que nous pensons nécessaire pour mener à bien les projets d'envergure utiles à nos concitoyens, utiles au développement et au rayonnement de la métropole comme de la Région des pays de la Loire dans son ensemble.

Ce contrat entre nos deux collectivités est tout particulièrement ambitieux. Sans d'ailleurs avancer de montants financiers, il engage la région comme la métropole sur des dossiers tout aussi importants que l'emploi, l'enseignement supérieur, la responsabilité sociale des entreprises, le logement, les déplacements, les thématiques environnementales, l'attractivité, le tourisme... Il ne s'agit pas, pour moi, de dresser une liste à la Prévert mais force est de reconnaître que ce contrat nous porte sur de grands projets utiles au dynamisme de notre métropole et in fine à nos concitoyens et ce, d'ailleurs, bien au delà des seules frontières métropolitaines.

Ce contrat donne à voir nos ambitions communes, il donne à voir, à l'heure où le déclinisme et le pessimisme sont de mise, notre volonté d'aller de l'avant, notre capacité à innover, à faire de notre territoire et de son développement un enjeu majeur. Notre capacité et notre volonté à lancer de grands projets qui concourront au mieux vivre, au développement de l'emploi...

Je ne reprendrais pas ici l'ensemble des points qui me paraissent positifs mais permettez moi tout de même d'en souligner quelques uns :

Sur le plan des déplacements avec le soutien aux grands axes ferroviaires structurants inter-métropolitains :

- le renforcement de l'étoile ferroviaire nantaise indispensable au déplacement de demain
- l'agrandissement de la Gare de Nantes, un des quatre projets d'envergure pour notre métropole
- la mise en œuvre du transfert de l'aéroport vers Notre Dame des Landes et des dessertes inhérentes à une telle infrastructure qui ouvriront les voix de communication vers l'Europe et la Bretagne

- le développement du Grand port Maritime dont l'actuel débat « la Loire et Nous » ouvre de nouvelle piste de développement avec une activité renforcé dans notre métropole

Sur le plan de la formation que cela soit en faveur de la valorisation de la recherche, au développement d'une offre de logements sociaux pour les étudiants ou encore dans le cadre du soutien à la formation des demandeurs d'emploi...

Je ne donne là que quelques points il y en aurait bien sûr beaucoup d'autre à citer...

Bien entendu, ma collègue Mireille Pernot l'a exprimé durant le débat précédent sur le budget primitif, ces ambitions nous les défendons au moment même où l'Etat coupe les vivres des collectivités locales et il s'agira pour nous, comme pour la région, dans ce contexte difficile, de mobiliser les moyens nécessaires à la réalisation de ces projets, je ne reviens pas sur ce qui a pu être dit précédemment.

Enfin, vous le savez, les communistes ne font pas secret de leur désapprobation sur de multiples points de la réforme territoriale. Je crois que la délibération et le contrat que nous adoptons aujourd'hui viennent souligner, s'il en était besoin, l'importance de ce que certains appellent les financements croisés et que pour ma part, je préfère appeler financements solidaires !

La clause de compétence générale des régions (comme des départements) et par la même le fait que les régions puissent contribuer au financement d'opérations qui représentent un intérêt indéniable pour les autres collectivités est primordial. En effet, ces financements solidaires sont souvent le seul moyen de mettre en place de nouveaux équipements ou de nouveaux services.

Pour exemple, quid des quatre grands projets qui nous sont présentés, le transfert du MIN, celui du CHU, de la Gare de Nantes Etat, ou de l'agrandissement de la Gare de Nantes sans le concours d'autres collectivités. Il est clair qu'une collectivité territoriale seule ne pourrait assumer de tels projets. A défaut de me répéter, nous pensons que dans la période que nous traversons il est important que de tels équipements voient le jour...

Le message que nous souhaitons passer et dont nous souhaitons qu'il puisse être entendu par la représentation nationale, à l'instar des parlementaires communistes et du Front de Gauche, est que si nous voulons que des projets ambitieux puissent encore voir le jour, il faudra bien laisser aux collectivités la liberté de réaliser ce genre de financements solidaires.

Cependant, et pour conclure, nous prenons là, par un tel contrat, le contrepied de l'austérité qui nous est imposée ! Ce contrat s'il est approuvé par nos deux assemblées, régionale et métropolitaine, nous avons désormais à le traduire en acte, et répondre ainsi aux engagements que nous avons pris devant les citoyens en mars dernier.

Je vous remercie de votre attention.